



De: Ladaoui, Malika
Envoyé: lundi 25 septembre 2023 16:40
À: FOUALEM, Marcelle
Cc: Gomez, Laurine; RENAULD, Marc; Badoux, Antoine; Chmielewski, Eric
Objet: DEGAT DES EAUX STALINGRAD sinistres des 06 07 - 11 08 et 14 09 2023
Pièces jointes: Formulaire de Déclaration de Sinistre 06 07 23.docx; Formulaire de Déclaration de Sinistre 11 08 23.docx; Formulaire de Déclaration de Sinistre 14 09 23.docx

Suivi:	Destinataire	Réception	Lire
	FOUALEM, Marcelle		
	Gomez, Laurine	Remis: 25/09/2023 16:40	Lu: 25/09/2023 16:45
	RENAULD, Marc	Remis: 25/09/2023 16:40	
	Badoux, Antoine	Remis: 25/09/2023 16:40	Lu: 25/09/2023 16:42
	Chmielewski, Eric	Remis: 25/09/2023 16:40	

Bonjour Madame,

Nous vous prions de trouver ci-joint 3 déclarations de sinistres DEGAT DES EAUX survenus sur notre point de vente situé 220 bd de la Villette 75015 PARIS.

06/07/2023 : fuite au 1^{er} étage, au rayon électricité, en pleine zone de vente. De l'eau souillée tombe du plafond, des poubelles sont placées en dessous par les collaborateurs qui sont obligés de les vider.

Nous avons été obligés de missionner un agent de sécurité pour le dernier week-end de juillet, les fuites devenant de plus en plus importantes, pour qu'il vide les poubelles mais également pour qu'il intervienne en cas de sinistre importants.

Malgré nos nombreuses relances auprès des différents bailleurs, la fuite n'a été réparée que le 1^{er} aout.

plusieurs constats ont été dressés par un commissaire de justice.

11/08/2023 : 2 nouvelles fuites au 1^{er} étage, à deux endroits différents, rayons électricité et outillage.

Malgré nos nombreuses relances, les fuites ont été réparées le 18 aout mais un goutte à goutte subsistait toujours. Un curage devait être effectué car la colonne d'eaux usées était encore pleine mais jusqu'à ce jour, il n'a toujours pas été pratiqué.

21/08/2023 : les fuites sont de plus en plus importantes.

01/09/2023 : les fuites ont été réparées mais le curage toujours pas effectué.

14/09/2023 : 2 nouvelles fuites, au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage en pleine zone de vente.

Des constats ont été dressés par un commissaire de justice concernant les dernières fuites.

Nous vous remercions de bien vouloir accuser réception de notre déclaration.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaires.

A vous lire,

Bien cordialement

Ladaoui, Malika

De: Ladaoui, Malika
Envoyé: mercredi 5 avril 2023 19:08
À: marcelle.foualem@marsh.com
Cc: Gomez, Laurine; RENAULD, Marc; Badoux, Antoine; Chmielewski, Eric
Objet: DEGAT DES EAUX STALINGRAD sinistre du 09 03 2023 ascenseur
Pièces jointes: DECLARATION SINISTRE MARSH sinistre 09 03 23 ascenseur.docx; DECLARATION SINISTRE MARSH sinistre 21 03 23 2eme ss.docx; DECLARATION SINISTRE MARSH 30 03 23 1er.docx

Bonjour Madame,

Nous vous prions de trouver ci-joint 3 déclarations de sinistre DEGAT DES EAUX survenus sur notre site de Stalingrad.

Le 09/03/2023, lors d'un contrôle de maintenance, le technicien a constaté qu'il y avait une fuite d'eau au-dessus de l'ascenseur. Pour des raisons de sécurité l'ascenseur a dû être bloqué. Il était donc inutilisable, ce qui a porté préjudice à notre activité, certains clients voyant l'ascenseur en panne sont repartis sans effectuer d'achat.

Après plusieurs courriels envoyés à notre bailleur et aux copropriétaires, un des copropriétaires (la société RIVP) a missionné une société qui a pu réparer la fuite. L'ascenseur a été remis en fonction par la société de maintenance le 31/03/2023 en fin de journée.

Depuis le 21/03/2023, au 2^{ème} sous-sol (réserve), de l'eau s'écoule du plafond. La réparation est en cours.

30/03/2023 : à l'ouverture du magasin, nos collaborateurs ont constaté que de l'eau souillée s'écoulait du plafond du 1^{er} étage, au rayon électricité, mais pas au même endroit qu'en septembre dernier. Des poubelles ont été mises en dessous et un périmètre de sécurité a été installé. La société RIVP a fait intervenir un plombier qui a réparé la fuite. L'eau ne s'écoule plus du plafond depuis hier.

Nous avons missionné un huissier de justice afin d'établir un constat pour l'ensemble de ces fuites.

Nous n'avons pas évalué notre préjudice que nous pensons inférieur à la franchise, mais nous souhaitons procéder à une déclaration auprès de vos services.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour tout élément complémentaire.

Bien cordialement



Malika LADAOUI
Juriste
Tél. : 01 42 03 85 43
Tél. : 06 43 61 55 73

email : malika.ladaoui@laplateforme.com
Immeuble Le Magellan
7, rue Benjamin Constant
75927 PARIS cedex 19
laplateforme.com

Ladaoui, Malika

De: Ladaoui, Malika
Envoyé: mercredi 26 octobre 2022 12:13
À: 'yannick.delaunay@marsh.com'; 'REIS, Marylene'; 'Mostermans, Antoine'
Cc: Chmielewski, Eric; Goulet de Rugy, Gaëtan
Objet: DEGATS DES EAUX STALINGRAD

Suivi:	Destinataire	Réception	Lire
	'yannick.delaunay@marsh.com'		
	'REIS, Marylene'		
	'Mostermans, Antoine'		
	Chmielewski, Eric	Remis: 26/10/2022 12:13	
	Goulet de Rugy, Gaëtan	Remis: 26/10/2022 12:13	Lu: 26/10/2022 14:40

Bonjour,

Depuis quelques temps, notre magasin de Stalingrad (220 bd de la Villette 75019 PARIS) subit des dégâts des eaux successifs. Le dernier date du 20 septembre dernier, nous avons même dû fermer le 1^{er} étage du magasin en attendant l'intervention d'un plombier que nous avons dû diligenter devant l'inertie des bailleurs.

Le plombier a dû faire intervenir un camion de dégorgeement pour déboucher une conduite en fonte d'eau usée se trouvant au niveau du plafond du 1^{er} étage.

Nous avons des dommages (produits mouillés donc invendables, dalles de plafond, perte d'exploitation, règlement de l'intervention du plombier...). Nous n'avons pas encore terminé de procéder au chiffrage de l'ensemble des dommages, mais nous pensons que c'est inférieur à notre franchise. Nous souhaitons toutefois procéder, à titre conservatoire, à une déclaration auprès de vos services.

Nous vous précisons qu'au-dessus de notre magasin se trouvent des logements sociaux, certains appartiennent à la société RIVP et d'autres à la société SEQUENS, le local que nous occupons appartient à la SCI MICHEL THOMAS.

Une réunion a eu lieu en juin dernier dans notre magasin à laquelle les 3 bailleurs ont participé, ils se sont mis d'accord pour qu'un bureau d'études soit nommé afin de faire établir un plan d'implantation des canalisations pour déterminer l'origine des désordres.

Le déplacement du bureau d'étude est prévu pour le 8 novembre prochain.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement

**LA PLATEFORME
DU BATIMENT**

GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Immeuble Le Magellan
7, rue Benjamin Constant
75927 PARIS cedex 19

www.laplateforme.com

Malika LADAOUI
Juriste

tél : +33 1 42 03 85 43

tél : +33 6 43 61 55 73

email : malika.ladaoui@laplateforme.com

Ladaoui, Malika

De: Ladaoui, Malika
Envoyé: jeudi 30 mars 2023 09:00
À: scimt; Laurent MARTIGNON
Cc: Chmielewski, Eric; Goulet de Rugy, Gaëtan
Objet: TR: DEGATS DES EAUX STALINGRAD

Bonjour Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous notre déclaration de sinistre adressée à notre assurance en octobre dernier.

Bien cordialement



Malika LADAOUI

Juriste

Tél. : 01 42 03 85 43

Tél. : 06 43 61 55 73

email : malika.ladaoui@laplateforme.com

Immeuble Le Magellan

7, rue Benjamin Constant

75927 PARIS cedex 19

laplateforme.com

De : Ladaoui, Malika

Envoyé : mercredi 26 octobre 2022 12:13

À : 'yannick.delaunay@marsh.com' <yannick.delaunay@marsh.com>; 'REIS, Marylene' <Marylene.REIS@marsh.com>; 'Mostermans, Antoine' <Antoine.Mostermans@marsh.com>

Cc : Chmielewski, Eric <Eric.Chmielewski@laplateforme.com>; Goulet de Rugy, Gaëtan <gaetan.GouletdeRugy@saint-gobain.com>

Objet : DEGATS DES EAUX STALINGRAD

Bonjour,

Depuis quelques temps, notre magasin de Stalingrad (220 bd de la Villette 75019 PARIS) subit des dégâts des eaux successifs. Le dernier date du 20 septembre dernier, nous avons même dû fermer le 1^{er} étage du magasin en attendant l'intervention d'un plombier que nous avons dû diligenter devant l'inertie des bailleurs.

Le plombier a dû faire intervenir un camion de dégorgeement pour déboucher une conduite en fonte d'eau usée se trouvant au niveau du plafond du 1^{er} étage.

Nous avons des dommages (produits mouillés donc invendables, dalles de plafond, perte d'exploitation, règlement de l'intervention du plombier...). Nous n'avons pas encore terminé de procéder au chiffrage de l'ensemble des dommages, mais nous pensons que c'est inférieur à notre franchise. Nous souhaitons toutefois procéder, à titre conservatoire, à une déclaration auprès de vos services.

Nous vous précisons qu'au-dessus de notre magasin se trouvent des logements sociaux, certains appartiennent à la société RIVP et d'autres à la société SEQUENS, le local que nous occupons appartient à la SCI MICHEL THOMAS.

Une réunion a eu lieu en juin dernier dans notre magasin à laquelle les 3 bailleurs ont participé, ils se sont mis d'accord pour qu'un bureau d'études soit nommé afin de faire établir un plan d'implantation des canalisations pour déterminer l'origine des désordres.

Le déplacement du bureau d'étude est prévu pour le 8 novembre prochain.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement

Malika LADAoui
Juriste

tél : +33 1 42 03 85 43
tél : +33 6 43 61 55 73
email : malika.ladaoui@laplateforme.com

**LA PLATEFORME
DU BATIMENT**

GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Immeuble Le Magellan
7, rue Benjamin Constant
75927 PARIS cedex 19

www.laplateforme.com

**La
Matériau-
thèque**
LA PLATEFORME
DU BATIMENT

On vous y attend !

5-7 boulevard Jules Ferry - 75011 Paris
Tél : 01 40 01 12 50

Pour suivre
l'actu...



...cliquez ici !